

## Modalité de cession de droit d'un poste d'amarrage sous contrat annuel au port public

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 et sur décision du Conseil d'administration de la Régie, lors de la vente d'un bateau avec transfert du contrat annuel de poste d'accostage, les modalités suivantes sont appliquées :

- Clôture du contrat au nom du vendeur à la date de réception de l'acte de vente à la capitainerie, mentionnant le nom et l'identité de l'acquéreur.
- Envoi à l'acquéreur d'un courrier précisant les pièces à fournir pour l'établissement du contrat à son nom et le tarif escale applicable pour l'occupation d'un poste d'amarrage à Port Camargue.
- Occupation du poste d'amarrage par l'acquéreur au tarif escale en vigueur à compter de la date de réception de l'acte de vente à la capitainerie. Le tarif escale est appliqué, tant que l'acquéreur n'a pas fourni toutes les pièces nécessaires à l'établissement du contrat annuel à son nom.
- Dès réception de l'ensemble des pièces par l'acquéreur, remboursement au vendeur de la part de contrat restant due au prorata temporis, à compter de la date de réception de l'acte de vente, moins 20% de frais de gestion.
- A la réception de l'ensemble des pièces, le montant du contrat annuel est à régler en totalité conformément aux modalités de règlement de la Régie. Etablissement du contrat au nom de l'acquéreur après encaissement de la totalité du montant.

### Pièces à fournir par le vendeur :

- Acte de vente
- Cession de place au bénéfice de l'acheteur
- RIB

### Pièces à fournir par l'acquéreur :

- Présentation d'une carte d'identité en cours de validité ou passeport
- Justificatif de domicile
- RIB
- Attestation d'assurance du bateau,
- Papier du bateau à son nom,
- Coordonnées : adresse, téléphones, mail,
- Justificatif de l'installation d'une caisse à eau noire à bord (facture, PV d'installation, contrôle par la Capitainerie...)\*



Le Directeur du Port  
Michel CAVAILLES

\* Le contrat annuel n'est reconduit avec l'acquéreur que si le bateau habitable est équipé d'une caisse à eau noire ou d'un WC chimique.